

Votre contact

IFRB Poitou Charentes
05 49 61 20 66
contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,00 jours - 7:00 heures
Entrée en formation permanente

Public

Personnel effectuant des opérations BT
sur installations photovoltaïques.
Salariés majoritairement

Modalités et délai d'accès :

Inscription en ligne, sur demande par
mail ou téléphone, jusqu'à J-8 jrs avant
début de la session de formation.

Toute personne en situation de
handicap est invitée à prendre contact
avec nous avant inscription.

L'entrée en formation est conditionnée
par la vérification des prérequis **

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français

**Personnel titulaire d'un titre
d'habilitation en limite de validité

Avoir reçu une formation spécifique
d'opérations dans l'environnement d'un
circuit inducteur, compétences
techniques en installations
photovoltaïques.

Avoir suivi et valider une formation
initiale de même nature que celle du
recyclage.

Moyens pédagogiques et supports

Formation en blended-learning
Formation théorique en e-learning et
application pratique sur site (0,5 jour).

Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs
disposant d'une expérience confirmée
dans le domaine de l'électricité,
assurant également des missions
techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de
protection individuelle (casque isolant
avec écran facial, gants isolants de
classe 0 minimum, chaussures de
sécurité) pour les travaux pratiques.

Nombre de participants : 3 - 5
(pratique)

Objectifs de la formation

- Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées pour exécuter en sécurité des opérations sur des installations PV dans le respect des dispositions de la nouvelle réglementation de juillet 2011 et du guide UTE C 15-712.

Objectifs pédagogiques

Exploiter et maintenir en sécurité une installation photovoltaïque

Contenu

- Retour d'expérience.
- Analyse des accidents.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Habilitation BP : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Protection individuelle et leurs fonctions.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à mains) : risques et mise en œuvre.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés pendant les travaux.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant.
- Evaluation théorique et pratique.

Une attestation de fin de formation et un avis nominatif d'habilitation seront délivrés à chaque stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation **et réussi les évaluations théoriques et pratiques.**

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.